

FOUILLOUSE : UN PERMIS ILLÉGAL

Écrit par Michel GAUCHER

Vendredi, 20 Janvier 2017 10:59

En 2014, la mairie de Dardilly a délivré un permis de construire pour des logements en zone agricole, permis comportant pas moins de trois infractions au Code de l'urbanisme ! **DEA** ne pouvait pas laisser faire ...

[Lire le dossier : ici](#)